

Les Echos

WEEK-END

BUSINESS STORY / CULTURE / STYLE / ... ET MOI

EXCLUSIF
LE PALMARÈS 2024
DES 500 CHAMPIONS
FRANÇAIS DE LA CROISSANCE
CAHIER CENTRAL En collaboration avec Statista



STREAMING ANATOMIE D'UNE RÉVOLUTION

On pensait qu'il allait tuer l'industrie musicale, il l'a ressuscitée. Mais ce mode de diffusion a tout changé dans la façon de produire et d'écouter de la musique.

SOCIÉTÉ

Les nouveaux pièges
des escrocs 2.0

JOAILLERIE

Des enchères toujours
plus folles

PHOTO

Claudia Andujar,
l'autre face du Brésil



DANS LE PIÈGE DES ESCROCS 2.0

Rois de l'entourloupe sur la Toile, ils bernent aussi bien des particuliers que de personnes fortunées, voire des grandes entreprises. Inventaire de leurs différentes techniques, au moment où commence à Paris le procès des « faux Le Drian ».

Par Valérie de Senneville

«**A**

llo, c'est Jean-Yves Le Drian...» Quand il reçoit l'appel en mars 2016, le prince Karim Aga Khan IV a certes un moment d'hésitation, mais son interlocuteur se montre persuasif. «La France a besoin de vous», assure celui qui prétend parler au nom du ministre français de la Défense. Selon lui, seul le chef spirituel des musulmans chiïtes ismaéliens peut sauver des journalistes français détenus en Syrie – en livrant une rançon. L'opération doit évidemment rester secrète. Le très riche prince, persuadé de s'être entretenu au téléphone avec Jean-Yves Le Drian, harcelé d'appels et d'e-mails à en-tête du ministère de la Défense, va au bout de quelques jours ordonner des virements de près de 20 millions d'euros sur des comptes en Pologne, en Chine et en France. Se rendant vite compte de la supercherie, son entourage arrivera à bloquer trois



The Rumor of the World (2014), installation vidéo de 23 écrans et 100 haut-parleurs pour laquelle les artistes Joana Hadjithomas et Khalil Joreige ont demandé à 38 acteurs amateurs de lire et d'incarner des arnaques.

versements sur cinq, mais 8 millions d'euros vont malgré tout s'évaporer dans la nature.

Les juges d'instruction soupçonnent deux hommes de se cacher derrière cette escroquerie: Gilbert Chikli et Anthony Lasarevitch. Deux experts du genre. Depuis mardi, ils comparaissent, avec cinq de leur complices, à Paris, tous soupçonnés d'avoir détourné plus de 80 millions d'euros. Outre l'Aga Khan, Corinne Mentzelopoulos, propriétaire de Château Margaux, et un richissime homme d'affaires turc francophile sont, eux aussi, tombés dans la mystification et y ont laissé des plumes. Ils sont aujourd'hui, tout comme Jean-Yves Le Drian, désormais aux Affaires étrangères, parties civiles dans le dossier. Mais ils sont loin d'être les seules victimes.

Les enquêteurs ont recensé plus de 150 cibles visées, parmi lesquelles des associations

humanitaires comme le Sidaction, les Apprentis d'Auteuil ou ACTED, des dignitaires religieux, des entreprises. D'autres ont su flairer l'imposture, comme Ali Bongo, le président de la République du Gabon, qui « a découvert le pot-aux-roses tout de suite car d'habitude ils se tutoient et le faux Le Drian l'a vouvoyé », explique une personne proche du dossier. De plus, « quand Le Drian veut me parler, il m'appelle directement sur mon portable, pas en passant par mon secrétariat », a raconté le chef d'État aux enquêteurs.

UNE PROFESSIONNALISATION DU SYSTÈME

« Il y a un perfectionnement progressif du mode opératoire », détaille l'ordonnance qui renvoie les malfrats supposés devant le tribunal correctionnel: « Si ces attaques tenaient plus du canular au début du phénomène, elles sont

devenues plus "professionnelles" à compter des attentats du 13 novembre 2015, lesquels ont servi de "support" aux escrocs qui n'ont pas hésité à se servir de ces tragiques événements pour tenter de soutirer des fonds. » Après un premier contact téléphonique, les truands se mettaient en rapport avec leurs victimes via Skype: un bureau, deux drapeaux, un français et un européen, un téléphone à touches antédiluvien et un ministre (un des malfaiteurs, grîmé d'un masque en silicone). L'image est floue et l'entretien dure moins de deux minutes « pour des raisons de sécurité ». La supercherie est énorme mais ça marche!

« Les malfaiteurs s'appuient sur la peur des attentats. Ils vont jouer de l'émotion qui a frappé tout un chacun après ces événements », analyse Delphine Meillet, l'avocate de Jean-Yves Le Drian et des membres de son cabinet

Ci-contre, Gilbert Chikli, photographié en novembre 2015 dans sa maison d'Ashdod, en Israël où il avait fui la justice française.

En bas: Jean-Yves Le Drian, ici au Quai d'Orsay, en 2018. Le ministre, dont l'identité a été usurpée, s'est porté partie civile.

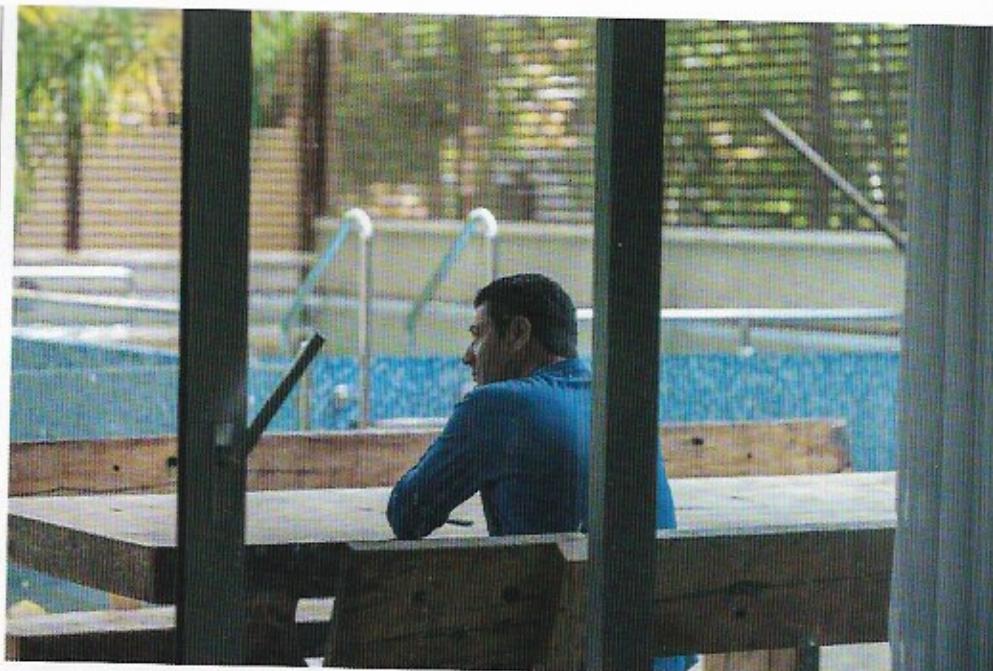
dans ce dossier. Le ministère de la Défense tire la sonnette d'alarme en juillet 2015, après les multiples tentatives d'hameçonnage dont ont été victimes des ambassades françaises pour obtenir des coordonnées directes de ressortissants. Il avait également été alerté par une facture envoyée au ministre de la Défense tunisien « de la part du MINDEF français » [sic] faisant suite à une prétendue vente de quatre hélicoptères Tigre, pour la modique somme de 19,456 millions d'euros.

En fuite depuis 2015, Gilbert Chikli a été arrêté en Ukraine en 2017, en compagnie d'Anthony Lasarevitch. Les deux compères nient fermement toute implication dans ces arnaques. Mais les enquêteurs ont découvert dans leur téléphones des échanges sur les prémices de ce qui aurait pu être leur prochain gros coup: l'usurpation de l'identité d'Albert II de Monaco. Ils ont notamment déniché la photo d'un premier essai – peu concluant – de masque en silicone représentant le prince: « c pas du tt ce qu'on voulait », « faut lui dire qui face copie conforme avec un la texture que même si tu le mai sur la tête tu voit que c'est la même tete », « oui mais tu la mal mi la »... [sic].

LE WEB, LEUR TERRAIN D'ACTION FAVORI

Avec sa voix rauque et son incroyable bagout, Gilbert Chikli n'en est pas vraiment à son coup d'essai. C'est lui qui, armé de son simple téléphone, a « inventé » l'escroquerie au président et trompé des centaines d'entreprises, dans les années 2000, en se faisant passer pour leur PDG ou pour Paul Ricar, un agent secret. Invoquant la lutte contre le blanchiment ou le terrorisme, il a réussi à se faire virer près de 10 millions d'euros. Son histoire rocambolesque a inspiré à Pascal Elbé un film (*Je compte sur vous*, 2015) mais a valu à « Chikli l'embrouille », une condamnation, en 2015, à sept ans de prison par contumace et 1 million d'euros d'amende. Cette fois, il n'échappe pas au procès.

Aussi spectaculaire qu'il soit, Chikli est loin d'être un cas isolé. De nombreux malfaiteurs ont fait du Web leur terrain de chasse. Tout le monde est exposé à leur dangereuse ingéniosité, au bout du clic. « Les gens sont chez eux, derrière leur ordinateur et ont l'impression d'être en sécurité », analyse une enquêtrice. Comme Alain Beltran... « Je me suis fait avoir comme un bleu », avoue-t-il quand on lui rend visite dans sa maison de la banlieue parisienne. L'ancien gendarme occupe sa retraite à boursicoter, « un peu par jeu ». En 2017, la presse parle



beaucoup des cryptomonnaies et Alain Beltran « veut en faire ». Alors il écoute attentivement la dame qui l'appelle un jour pour lui présenter les avantages de sa société de trading, CoinQuick. « Tout était nickel, se souvient-il. Le site était très bien fait. J'avais un accès à mon compte personnel avec le détail de mes achats et les cours en temps réel. » Alain Beltran et son fils vont investir, jusqu'à 139 000 euros en l'espace de cinq mois, avant de débusquer la filouterie. « Ils ne me quittaient pas, j'avais un appel au moins une ou deux fois par semaine. Ils m'avaient même mis dans les mains d'un intermédiaire censé gérer les grands comptes. »

Mais quand il va vouloir récupérer une partie de sa mise, c'est une autre paire de manches. « J'avais voulu retirer une première fois 5 000 euros et tout s'était bien passé. Mais quand j'ai demandé à sortir 30 000, on me dit que la société a été piratée, que tout est perdu et après plus de nouvelles ! » raconte le retraité abusé. En fait, il va être recontacté, mais par un soi-disant fonctionnaire anglais. « Il parlait français sans une pointe d'accent. Il me demande 33% de taxes sur mes avoirs pour pouvoir les récupérer, soit plus de 35 000 euros. Je me rends enfin compte de la supercherie et ne donne pas suite. » Mais les forbans ne le lâchent plus. Le faux fonctionnaire

QUE FAIRE EN CAS DE TENTATIVE D'ESCROQUERIE ?

► **Comment repérer la fraude** « Plus le site se vante de références prestigieuses, plus il est urgent de vérifier », prévient Claire Castanet.

Les listes noires du site de l'AMF détaillent les sites frauduleux.

► **Les services à contacter** Une ligne téléphonique « AMF Épargne Info Service » est à la disposition des épargnants et l'application « AMF Protect Epargne » permet de vérifier en direct si une offre

figure sur l'une des listes noires de l'Autorité. Le site MyinfoGREFFE gère aussi une liste des arnaques et la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) délivre des conseils pour repérer un hameçonnage reçu via un e-mail.

► **Une fois le préjudice reconnu** Une demande de dédommagement peut être faite auprès de la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (Civi).

arrivé à Alain Beltran avec le fonctionnaire britannique. Les enquêteurs ont constaté une véritable professionnalisation et un « phénomène industriel », avec des truands qui « recrutent dans des call centers qui ont pignon sur rue, dont le personnel est formé au discours manipulateur ». Il arrive même que les fichiers des victimes soient échangés entre escrocs. « Une personne qui s'est fait escroquer une fois sera très probablement rappelée. Certaines victimes peuvent être arnaquées plusieurs fois », a constaté Claire Castanet. Entre 2017 et 2019, ces opérations auraient coûté plus de 1 milliard d'euros aux épargnants. « Notre difficulté c'est la prévention des particuliers », reconnaît Corinne Bertoux.

Car la plupart des sites frauduleux « ont tous l'apparence de la normalité. Le but est d'obtenir vos coordonnées et dans les 24 heures un commercial vous rappelle pour vous proposer un placement à un taux bien supérieur à ceux du marché, très attractif pour le particulier. Nous avons constaté des propositions de 6% à 80% », prévient-elle. Pour tenter d'endiguer le phénomène, l'AMF a créé en 2010 « Épargne Info Service », un numéro qui permet aux particuliers de se renseigner sur les produits proposés. En 2019, le service a reçu plus de 3 000 demandes d'information sur des offres douteuses.

UNE PERSONNE QUI S'EST DÉJÀ FAIT ESCROQUER LE SERA SANS DOUTE ENCORE. CERTAINES EN ONT ÉTÉ PLUSIEURS FOIS VICTIMES.

va le rappeler, « il était sec et tranchant et me menaçait sur un ton très virulent », se rappelle Alain Beltran qui va finalement appeler l'Autorité des marchés financiers (AMF) et déposer plainte. Trop tard : l'argent s'est envolé. L'enquête est toujours en cours.

De l'Aga Khan à Alain Beltran, les victimes de ces nouveaux imposteurs se comptent par centaines. « Le préjudice est aussi moral et physique, elles ont honte d'évoquer l'escroquerie à leur entourage, notamment leurs enfants », explique Claire Castanet, directrice des relations avec les épargnants à l'AMF. Selon une étude réalisée par le gendarme de la Bourse auprès des banques sur les escroqueries financières, les plus de 50 ans représentent plus de 65% des personnes trompées et 81,5% de l'ensemble des sommes perdues. « Mais aucune classe d'âge n'est à l'abri », prévient-elle. Dans un environnement où les rendements des investissements classiques sont très faibles, « l'idée peut être tentante de rechercher d'autres produits présentés comme nouveaux et très attractifs. Mais la bonne affaire, ça n'existe pas ! »

UNE IMAGINATION SANS LIMITE

L'arnaqueur au « pied dans la porte » s'est modernisé, mais le mode opératoire est toujours le même : appâter la victime avec une méthode proche de l'emprise. Dans le jargon des fripouilles, l'argumentaire qui sous-tend tout le système s'appelle « la déballe ». Leur imagination semble sans limite. « Il y a des modes, les escrocs s'adaptent. Ils sont très agiles », indique Corinne Bertoux, adjointe au sous-directeur de la lutte contre la criminalité financière. « Quand on a réussi à endiguer la vague du Forex [escroquerie basée sur le marché des changes, NDLR] en 2016, ils sont repartis sur des placements proposant de l'investissement dans le diamant et les terres rares, puis à partir de 2018 c'était les cryptomonnaies ; en 2019, ils se sont mis à proposer des rendements sur la location de cheptels "Investissez dans la vache française", dans le vin, le whisky. Aujourd'hui, on trouve des sites multiproduits : cheptel, cannabis thérapeutique, biotechnologie... cela permet d'appâter plus largement leurs futures victimes », détaille la commissaire divisionnaire. À titre d'exemple, la semaine dernière, le parquet de Nancy a annoncé qu'une escroquerie aux faux placements (bitcoins, diamants, or), dont avaient été victimes 85 personnes en France et en Belgique pour un préjudice de 6 millions d'euros, avait été démantelée.

Quand vous vous apercevez de la tromperie, les escrocs viennent « à la retape », c'est ce qui est

Les renseignements recueillis sont transmis à la justice. Plus de 1 000 structures et sites frauduleux, dont 210 depuis le 1^{er} janvier 2019, sont déjà répertoriés sur les cinq listes noires publiées sur le site du gendarme de la Bourse. Près de 200 sites délictueux ont ainsi été bloqués.

Mais le Web regorge d'arnaques plus sombres encore. Les enquêteurs les nomment « escroqueries aux sentiments », une « spécialité » développée en Afrique de l'Ouest et très bien mise en évidence par Dominik Moll dans son dernier film, *Seules les bêtes* (2019), tiré du roman de Colin Niel. Des desk entiers de « brouteurs » – ainsi baptisés par analogie aux moutons qui paissent sans efforts –, chassent sur des sites de rencontres bien réels (comme Meetic ou Tinder) ou directement via les réseaux sociaux. Ils tentent d'arracher des centaines d'euros (pour un billet d'avion, l'hospitalisation d'un proche) en faisant miroiter à leur victime une rencontre physique ou bien la font chanter, s'ils ont réussi à obtenir des photos, en menaçant de les diffuser à la famille ou aux employeurs.

Alice (son nom a été changé), infirmière dans le centre de la France, jeune divorcée avec un enfant, a cru ainsi pendant longtemps être en contact avec un French doctor. Quand, quelques mois plus tard et plusieurs centaines d'euros en moins, son interlocuteur a poussé la fourberie jusqu'à lui demander d'acheter un poney [!], Alice a repris ses esprits, mais un peu tard. La photo sur le site était celle d'un acteur de seconde zone italien ; plus personne ne répondait. Si les sommes extorquées sont généralement moins élevées que dans le cas des arnaques financières, le nombre de personnes touchées est important. « Même si leur évaluation est rendue très difficile par le fait que beaucoup de victimes se disent qu'il est inutile de porter plainte parce qu'il n'y aura pas d'enquête et que le préjudice, quelques centaines d'euros généralement, est mineur », note un enquêteur.

La traque reste difficile, malgré les cyberpatrouilles de la police judiciaire française, car tous ces escrocs peuvent anonymiser leur adresse IP ou sécuriser leur site afin de rendre pratiquement impossible le traçage et le blocage des sites. Mais « l'étau se referme, la coopération internationale fonctionne de mieux en mieux. La France serait sortie au niveau mondial du top 10 des pays les plus impactés en 2019 », se réjouit Corinne Bertoux. Un progrès, certes, mais la vigilance reste d'actualité. ●

Plus d'infos sur weekend.lesechos.fr